

## 21.—Répartition de l'énergie entre les réseaux de l'Hydro-Ontario, années terminées le 31 octobre 1948-1949 et le 31 décembre 1950-1953

NOTA.—Charge maximum produite et achetée (énergie primaire et secondaire) exprimée en énergie produite.

Réseau	1948	1949	1950 <sup>1</sup>	1951	1952	1953
	kW.	kW.	kW.	kW.	kW.	kW.
Southern-Ontario.....	1,542,975	1,743,973	2,210,929	2,425,909	2,798,476	2,909,190
Northern-Ontario-Properties—						
Division du nord-est.....	194,932	213,718	255,406	273,148	283,958	309,100
Division du nord-ouest.....	149,410	192,540	248,230	246,933	247,852	262,356
<b>Total.....</b>	<b>1,887,317</b>	<b>2,150,231</b>	<b>2,714,565</b>	<b>2,945,990</b>	<b>3,330,286</b>	<b>3,480,646</b>

<sup>1</sup> Comme l'Hydro a fait coïncider à partir de 1950 son année financière avec l'année civile, les chiffres de 1950 portent sur les 14 mois terminés le 31 décembre 1950.

## 22.—Expansion de l'Hydro-Ontario, années terminées le 31 octobre 1944-1949 et le 31 décembre 1950-1953

Année	Municipalités desservies	Usagers ultimes directs ou indirects	Énergie distribuée <sup>1</sup>	Actif de l'Hydro et des commissions municipales
			kW	\$
1944.....	904	818,085	1,802,454	486,671,191
1945.....	922	869,712	1,939,505	524,839,263
1946.....	924	910,563	1,935,972	549,680,339
1947.....	944	952,853	2,003,139	610,133,232
1948.....	970	1,004,127	1,887,317	708,708,622
1949.....	1,017	1,078,221	2,150,231	898,466,484
1950 <sup>2</sup> .....	1,132	1,187,117	2,714,565	1,080,200,039
1951.....	1,175	1,249,366	2,945,990	1,261,739,406
1952.....	1,244	1,317,249	3,330,286	1,442,511,467
1953.....	1,279	1,389,750	3,480,646	1,687,847,082

<sup>1</sup> Charges maximums coïncidentes de 20 minutes (énergie primaire et secondaire) de chacun des réseaux exploités par l'Hydro exprimées en chiffres de production nette des sources d'approvisionnement de chaque réseau, le dernier mois de l'année financière. <sup>2</sup> Comme l'Hydro a fait coïncider à partir de 1950 son année financière avec l'année civile, les chiffres de 1950 portent sur les 14 mois terminés le 31 décembre 1950.

**Manitoba.**—La *Manitoba Power Commission* a été constituée en 1919 aux fins de distribuer de l'énergie électrique, en gros et en détail, dans toute la province sauf la région métropolitaine de Winnipeg. La Commission fonctionne en vertu du chapitre 166 de S.R.M. 1940 et de ses modifications.

La Commission achète son énergie de la *Winnipeg Electric Company* à différents endroits, surtout à Winnipeg et dans les environs, aux termes de l'accord relatif aux chutes Seven-Sisters conclu en 1928 entre la province et la société. Elle a graduellement acquis, dans le territoire de son activité, presque toutes les usines génératrices municipales ou privées et a couvert la province d'un réseau de lignes de transmission. Toute l'énergie qu'elle distribue est maintenant produite par des usines hydro-électriques.

La Commission dessert 481 centres, réalisant ainsi presque complètement le programme commencé dans les années 30 en vue de fournir l'électricité à un tarif uniforme à tous les centres ruraux de 20 habitants ou plus. En 1942, le gouvernement provincial a chargé la Commission d'enquête sur l'électrification du Manitoba d'étudier la possibilité d'électrifier les campagnes. La Commission en vint à la